

https://farid.ps/articles/how_israel_dodges_icc_jurisdiction/fr.html

Comment Israël échappe à la juridiction de la CPI

Et si la Cour pénale internationale (CPI), chargée de poursuivre les pires crimes au monde, se révélait impuissante face à l'évasion astucieuse d'une nation ? Israël a transformé le principe de complémentarité de la CPI en un bouclier, entravant les enquêtes indépendantes par des investigations fictives. Cet essai expose comment Israël exploite cette faille juridique, impose un système judiciaire à deux vitesses favorisant les colons violents au détriment des Palestiniens opprimés, et s'appuie sur des sanctions américaines qui paralySENT les juges de la CPI via le réseau SWIFT, Mastercard/Visa et les listes d'interdiction de vol. Les massacres de Hind Rajab et des ambulanciers de Rafah révèlENT la profondeur de cette stratégie, exigeant une action internationale urgente.

Exploitation du principe de complémentarité

Le principe de complémentarité de la CPI, inscrit dans l'article 17 du Statut de Rome, n'autorise une intervention que lorsqu'un État est « peu disposé ou incapable » de poursuivre véritablement les crimes relevant de sa juridiction. Israël exploite cyniquement cette disposition en menant des enquêtes internes superficielles qui servent de façade pour contrecarrer la supervision de la CPI. Les massacres de Hind Rajab en janvier 2024 et des ambulanciers de Rafah le 23 mars 2025 illustrent cette tactique. Dans l'affaire Hind Rajab, les FDI ont initialement nié toute implication, affirmant qu'aucune troupe n'était présente sur le site où une fillette de 6 ans et sa famille ont été tuées par des tirs de char, et une ambulance envoyée pour les secourir a été détruite, tuant deux ambulanciers. Ce n'est qu'après des preuves vidéo et des enquêtes indépendantes de Forensic Architecture démontrant la responsabilité d'un char des FDI que celles-ci ont admis des « erreurs », mais aucune accusation pénale n'a suivi – seule une revue préliminaire a absous les soldats de tout méfait. De même, dans le massacre de Rafah, les FDI ont faussement affirmé que les véhicules humanitaires étaient « suspects » et liés au Hamas, tuant 15 travailleurs humanitaires, dont des membres du PRCS et de l'ONU, dans une attaque de style exécution. Des images vidéo ont ensuite contredit ce récit, forçant les FDI à reconnaître des erreurs, mais leur enquête du 20 avril 2025 s'est conclue par de simples constatations de « faute professionnelle », destituant un commandant adjoint et sanctionnant un autre sans responsabilité pénale.

Ces enquêtes ne sont ni indépendantes ni rigoureuses, reposant sur des témoignages auto-proclamés de soldats tout en rejetant les preuves des victimes et les rapports sur les droits humains. Le schéma des FDI – lancer 47 enquêtes après la guerre de Gaza de 2008-2009 avec moins de 1 % de mises en accusation – souligne leur manque de volonté de poursuivre véritablement. Israël conteste également l'autorité de la CPI, contestant le statut d'État de la Palestine malgré son adhésion au Statut de Rome en 2015, une position rejetée par la Chambre préliminaire I le 21 novembre 2024, lorsqu'elle a confirmé sa juridiction et émis des mandats d'arrêt contre Netanyahu et Gallant. Les récentes sanctions américaines contre les juges de la CPI, annoncées le 5 juin 2025 par le secrétaire d'État

Marco Rubio, aggravent cette évasion. Visant les juges Solomy Balungi Bossa, Luz del Carmen Ibáñez Carranza, Reine Adelaide Sophie Alapini Gansou et Beti Hohler, ces mesures bloquent les actifs américains et imposent des interdictions de voyage, probablement gérant leurs comptes bancaires via le réseau SWIFT et suspendant les services Mastercard/Visa, comme observé avec l'accès perturbé du procureur Khan. Ce soutien américain, ancré dans des revendications de souveraineté, retarde les procédures de la CPI, consolidant l'évasion d'Israël comme un abus délibéré de la complémentarité pour échapper à la justice pour des atrocités documentées.

Normes judiciaires divergentes : Palestiniens vs colons violents

Le système judiciaire israélien fonctionne comme un outil d'oppression, imposant un régime juridique dual qui viole le mandat de la quatrième Convention de Genève pour une protection égale dans les territoires occupés. Les Palestiniens, y compris les enfants dès l'âge de 12 ans, sont soumis à un système de tribunaux militarisés qui punissent les infractions mineures comme le jet de pierres par des mesures draconiennes. Defense for Children Palestine rapporte que 500 à 700 enfants sont détenus chaque année, subissant violences, isolement cellulaire et confessions forcées sans représentation légale, comme documenté dans le rapport de Human Rights Watch de 2015 sur les abus des forces de sécurité. En 2022, 137 enfants ont été détenus, et 2023 a vu une augmentation meurtrière, y compris des meurtres de mineurs par des tireurs d'élite, selon une enquête du Guardian en 2024. Ces cas aboutissent souvent à l'emprisonnement, en violation de la Convention sur les droits de l'enfant.

En contraste frappant, les colons israéliens violents – plus de 700 000 en Cisjordanie – opèrent sous le droit civil, bénéficiant d'une impunité pour l'accaparement de terres et les attaques. Le rapport de B'Tselem de 2021, « Un régime de suprématie juive », détaille comment les colons, armés et soutenus par des avant-postes des FDI, s'emparent de plus de 50 % des terres de Cisjordanie par des incendies criminels, des passages à tabac et des meurtres. L'attaque incendiaire de Douma en 2015, qui a tué une famille palestinienne, a vu un seul colon condamné après des années de retards, tandis que d'autres ont échappé à la justice. Le rapport d'Addameer de 2023 confirme que les tribunaux militaires excluent les colons, qui bénéficient de procédures civiles clémentes ou d'aucune, la Cour suprême validant les saisies de terres comme mesures de « sécurité ». Cette disparité consolide un système de domination raciale, une violation claire de la définition de l'apartheid dans le Statut de Rome.

Études de cas : Massacres de Hind Rajab et des ambulanciers de Rafah

Les massacres de Hind Rajab et des ambulanciers de Rafah sont des illustrations accablantes des tactiques d'évasion d'Israël. En janvier 2024, Hind, une fillette de 6 ans, et sa famille ont été tuées par des tirs de char des FDI à Gaza-Ville, et une tentative de sauvetage par ambulance a également été visée, tuant les ambulanciers Yousef Zeino et Ahmed al-Madhoun. Les FDI ont menti, affirmant qu'aucune troupe n'était présente, jusqu'à ce qu'une enquête de Forensic Architecture en 2024, soutenue par des preuves vidéo et audio, prouve le contraire, montrant que le char a tiré à 13-23 mètres. Aucune accusation pénale n'a suivi – les soldats ont été absous sous le prétexte de « faute professionnelle ». De

même, l'attaque de Rafah du 23 mars 2025 a tué 15 travailleurs humanitaires, dont des membres du PRCS et de l'ONU, dans une attaque contre des ambulances et un véhicule de l'ONU. Les FDI ont faussement allégué des liens avec le Hamas, mais des preuves vidéo d'un téléphone d'un ambulancier ont révélé le mensonge, montrant des véhicules sous le feu avec leurs lumières allumées. L'enquête du 20 avril 2025 a conclu à de simples « échecs professionnels », destituant un commandant adjoint sans responsabilité pénale, malgré des autopsies confirmant des meurtres intentionnels.

Ces cas mettent en évidence le schéma d'Israël : mentir jusqu'à ce que des preuves irréfutables émergent, puis mener des enquêtes fictives pour absoudre les auteurs, exploitant la complémentarité pour bloquer la juridiction de la CPI. Les sanctions américaines contre les juges de la CPI, perturbant leurs capacités financières et de voyage, renforcent cette impunité, rendant la cour impuissante à agir.

Fondement juridique et implications internationales

Les actions d'Israël violent la Convention sur l'apartheid et le Statut de Rome, qui définissent l'apartheid comme une oppression systématique d'un groupe racial par un autre. Les rapports de Human Rights Watch de 2021 et d'Amnesty International de 2022 concluent que les politiques d'Israël atteignent ce seuil, citant des lois discriminatoires, des restrictions de mouvement et des meurtres. Le Rapporteur spécial de l'ONU en 2022 a confirmé l'apartheid dans les territoires occupés, une conclusion qu'Israël rejette comme politique. L'incapacité de la CPI à contourner ces enquêtes fictives – malgré les mandats de 2024 – est aggravée par les sanctions américaines. Le réseau SWIFT, sous juridiction américaine, oblige les banques mondiales à geler les comptes des juges, tandis que Mastercard/Visa suspend les services de crédit, et l'inscription sur les listes d'interdiction de vol restreint les voyages, comme observé dans le cas de Khan. La CPI et l'ONU condamnent cela comme une attaque contre la justice, l'UE proposant un statut de blocage, mais l'évasion d'Israël persiste.

L'évasion d'Israël de la juridiction de la CPI est une stratégie calculée, abusant de la complémentarité pour maintenir un système juridique à deux vitesses qui opprime les Palestiniens tout en protégeant les colons et les soldats. Les massacres de Hind Rajab et de Rafah, avec leurs mensonges dévoilés et l'absolution des coupables, ainsi que les sanctions américaines paralysant les juges de la CPI, sont des preuves irréfutables de ce régime. La communauté internationale doit agir – exiger des enquêtes indépendantes, imposer des contre-sanctions et exécuter les mandats de la CPI – pour démanteler cette structure semblable à l'apartheid et rendre justice aux victimes.